Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 62 (1926)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIIe ANNÉE
N° 11.

29 MAI
1926

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : Dr E. CURCHOD : *La surdité à l'école.* — *Les femmes de Versvey.* — *Comment l'Italie entend fêter le centenaire de Pestalozzi.* — PARTIE PRATIQUE : PAUL HENCHOZ : *Leçons de français pour les degrés moyen et supérieur : Introduction ; Voir.* — LE VIEUX PRÉSIDENT : *Les punitions par écrit.* — *Message des enfants du pays de Galles aux enfants des autres nations.* — *Les classes à trois degrés.* — LES LIVRES. — JEANNE DE BELLERIVE : LA PETITE ECOLE : *La porte.*

LA SURDITÉ A L'ÉCOLE [1].

La législation scolaire de notre pays concourt, non seulement à assurer le développement intellectuel de l'enfant, mais aussi à surveiller sa santé. L'enfant sourd a donc un double titre à l'intérêt des autorités scolaires, puisque son infirmité en fait un malade et de plus qu'elle entrave dans une certaine mesure son instruction et son développement intellectuel.

Depuis que la science otologique a acquis son autonomie et son titre de spécialité bien délimitée, soit depuis un demi-siècle, les médecins qui s'occupent des maladies d'oreilles ont signalé leur grande fréquence dans les premières années de l'enfance et ont insisté sur le fait que, soignées à temps, elles étaient le plus souvent curables. Le traitement précoce de ces affections peut donc prévenir un grand nombre de surdités. L'oreille a de plus une importance vitale : on meurt par l'oreille, tout comme par le cœur et les poumons, d'une suppuration négligée qui se complique de méningite ou d'un abcès au cerveau.

D'une enquête faite en 1911 par le professeur Barraud [2], dans les Ecoles de Lausanne, il résulte que l'audition était inférieure à la normale chez 1122 enfants sur 2832 examinés, soit le 46 %. D'autre part, le sixième rapport annuel de la Caisse cantonale vaudoise d'Assurance infantile en cas de maladie indique un total de 1119 cas de maladies d'oreilles traitées pendant une année (otites 915, mastoïdites 26, cholestéatomes 10, cerumens 67, surdités 34, furonculoses 58, obstructions tubaires 9) ; ces affections représentent

[1] Conférence faite à l'Assemblée générale de l'Amicale des sourds de Lausanne, le 27 mars 1926.

[2] Barraud. *Les oreilles de nos enfants.* Payot, Lausanne 1911.

le 2,6 % de toutes les maladies traitées. Les facilités offertes par la Caisse-maladie ont donc permis de réaliser un grand progrès dans le traitement de ces maladies souvent négligées autrefois, et si l'on ajoute à ces mesures les ressources qu'offrent à Lausanne les consultations spéciales gratuites, on verra que le public a maintenant toutes les possibilités de cure, et que ceux qui hésitent à y recourir sont d'une négligence coupable envers leurs enfants.

Les instituteurs, pour la plupart attentifs à l'état de santé de leurs élèves, secondent d'une façon intelligente les médecins et les infirmières scolaires dans leur tâche de prévention des maladies en général et des affections d'oreilles en particulier. Est-ce à dire qu'aucun enfant dur d'oreille n'échappe à la vigilance de sa famille ou de l'école ? On ne saurait encore l'affirmer. L'institution d'examens périodiques, suivant une méthode que nous indiquerons plus bas, nous paraît nécessaire, si l'on veut dépister et faire traiter à temps *tous les cas* de maladies d'oreilles.

Une pareille mesure se justifie par des raisons pédagogiques aussi bien que médicales, L'oreille joue un rôle essentiel dans le développement moral et intellectuel de l'individu ; l'usage et la compréhension des mots, du langage s'acquièrent par imitation, par l'intermédiaire de l'oreille ; c'est en écoutant les conversations de ses parents, de ses frères et sœurs, de ses camarades que l'enfant augmente ses connaissances, qu'il exerce ses facultés intellectuelles.

Le sourd précoce (né sourd ou ayant perdu l'ouïe pendant ses premières années) reste un arriéré et un primitif si on ne lui inculque, par des méthodes spéciales, ces notions élémentaires et cette intelligence du langage nécessaires au développement des fonctions psychiques et de la vie de relation entre individus. L'instruction des sourds-muets par des méthodes spéciales faisant appel au sens de la vue et du toucher est une des belles conquêtes de la pédagogie ; elle a rendu la dignité d'hommes pensants, capables de vivre d'une vie indépendante à des individus condamnés auparavant à vivre d'une vie animale, à la charge de la communauté. Le XIXe siècle a vu se créer peu à peu dans les Etats civilisés des instituts pour sourds-muets, et nous pouvons signaler avec fierté que le canton de Vaud figure au nombre des précurseurs : l'école fondée à Yverdon, transférée plus tard à Moudon, est avec celle de Zurich la plus ancienne de toute la Suisse.

Par ces mesures, les Etats ont accompli une œuvre d'humanité et de justice, mais ils récupèrent du même coup des forces productives et diminuent leurs charges d'assistance. Aussi faut-il souhaiter

qu'un jour ou l'autre l'enseignement et l'instruction deviennent obligatoires pour les sourds-muets tout comme pour les autres enfants, de telle manière qu'ici encore l'outil dont nous disposons puisse donner son plein rendement.

Qu'on me permette d'ouvrir ici une parenthèse et de définir d'une façon précise certains termes, pour dissiper des malentendus fréquents. Le terme de *sourd* (en allemand *taub*) a pour le public un sens absolu ; il correspond pour l'audition à celui d'aveugle pour la vision ; suivant la définition du dictionnaire est sourd « celui qui est privé d'ouïe, celui qui ne peut entendre ». Or, entre l'individu à audition normale, qui perçoit encore les mots chuchotés à une distance de vingt mètres, et le sourd, il existe toutes les formes intermédiaires de diminution d'ouïe (« hypoacousie ») ; tel n'entend plus certains bruits lointains ou ne perçoit plus les sons aigus du grillon ou les accords graves de l'orgue ; tel autre comprend distinctement son interlocuteur, mais ne peut plus suivre une conversation de plusieurs personnes, tel autre enfin n'entend plus les voix de soprano, qui comprend encore le timbre grave d'une basse ou vice versa. La voix chuchotée reste l'appareil de mensuration de la faculté auditive le plus exact et le plus usuel, et l'on désigne le degré d'acuité auditive par la distance maxima à laquelle tous les chiffres émis à voix chuchotée sont perçus et exactement répétés (le sujet interrogé devra être placé de telle façon qu'il ne puisse pas lire sur les lèvres).

Ces distinctions nous permettent d'établir un certain nombre de catégories :

1. Les *sourds* n'entendant plus du tout la voix chuchotée. Si leur défectuosité d'ouïe est congénitale, si elle se produit pendant les premières années de la vie, parfois même jusqu'à dix ou douze ans, l'enfant est un sourd-muet ou le devient ; lorsqu'il savait déjà parler, il perd peu à peu l'usage de la parole, parce qu'il n'a pas le contrôle de sa voix et parce que sa mémoire verbale n'est plus stimulée et entretenue par les excitations auditives qui lui arrivent de son entourage. Ici l'éducation doit remplacer la transmission (oreille-cerveau) interrompue par une autre voie de communication (yeux, sens tactile), l'enfant devra être démutisé par un maître initié à cette méthode spéciale ; il faudra lui apprendre à comprendre aux mouvements du visage.

2. A un stade moins avancé de carence auditive, l'enfant comprend la voix chuchotée, à plus forte raison la voix haute; il a appris à parler par les moyens naturels, sa voix a un timbre

normal. Appelons-le *demi-sourd* (en allemand *schwerhörig*), terme dont on ne saurait contester la correction puisque nous le trouvons sous la plume du grand poète Ronsard :

> A mon retour, une âpre maladie
> Par ne sçais quel destin me vint boucher l'ouïe,
> Et dure, m'accabla d'assomement si lourd,
> Qu'encore aujourd'hui j'en reste *demi-sourd.*

Au point de vue pédagogique, il est reconnu, d'après les otologistes scolaires (en particulier Schlittler à Bâle[1]). que la diminution d'ouïe devient une gêne lorsqu'elle intéresse les deux oreilles à la fois et que la voix chuchotée est perçue à moins d'un mètre du côté le moins atteint.

Le nombre d'enfants demi-sourds de cette catégorie est assez constant dans les différents centres où l'on a procédé à des examens auditifs méthodiques; en Suisse, Schlittler en signale 26 sur 10 000 écoliers, soit 2,6 $^0/_{00}$; Barraud (Lausanne) 17 sur 2832, soit 6$^0/_{00}$ en 1911. Nous-même à Lausanne en avons découvert 4 sur 742 examinés (5 $^0/_{00}$) en 1923.

L'enseignement scolaire se fait en grande partie par la parole, l'élève s'instruit en écoutant ; si l'ouïe est défectueuse, les explications n'arrivent plus qu'à l'état fragmentaire. Aussi, toutes choses égales d'ailleurs, le demi-sourd se trouve vis-à-vis de ses condisciples dans un état d'infériorité manifeste ; l'inaptitude scolaire de ces enfants est dans une certaine mesure proportionnelle à la diminution d'ouïe ; sans doute un élève intelligent arrivera à suppléer à ce qui lui manque par un effort d'attention, mais il en résulte une fatigue qui ne peut pas être soutenue trop longtemps.

L'expérience montre d'ailleurs que la proportion des demi-sourds est beaucoup plus élevée parmi les derniers de classes. Pour ceux que j'ai identifiés au cours de mes examens, l'un est retardé d'une année et le 32e de sa classe sur 43, l'autre est le 29e sur 31, le troisième est le 29e sur 33, son carnet scolaire porte de mauvaises notes en orthographe, en géographie et en histoire.

Le nombre des demi-sourds est très élevé dans les classes spéciales pour anormaux : à Berne 35 sur 74 élèves, à Bâle 97 sur 245.

Ces quelques exemples montrent l'importance de l'acuité auditive sur le développement intellectuel de l'enfant ; la surdité est une des causes essentielles de l'inaptitude scolaire et constitue dans ses formes graves un élément de retard intellectuel et d'arrié-

[1] Ohrenärztliche Fürsorge in den Volksschulen von Basel-Stadt. In Corr. Blatt f. Schweiz. Aerzte 1918, N° 4.

ration mentale, fait regrettable pour des enfants auxquels ne manque qu'un moyen de communication suffisant pour tirer le meilleur parti de l'instruction qui leur est donnée.

La pédagogie moderne est mieux renseignée qu'autrefois sur l'importance de la santé de l'enfant et de l'intégrité de ses organes sensoriels en particulier. L'enfant demi-sourd est en général placé au premier rang ; à côté d'un camarade complaisant et débrouillard il pourra fournir un travail meilleur. Mais encore faut-il que son infirmité soit reconnue ; or, nous connaissons des cas où elle a échappé à l'attention des parents et de l'entourage ; si la demi-surdité évolue d'une façon insidieuse et graduelle, sans se signaler à l'attention du porteur par des douleurs, de l'écoulement, l'enfant comme l'adulte s'y accoutume sans se rendre compte de ce qui lui manque, en vertu de cette faculté d'adaptation qu'a l'organisme de se plier sans heurt à des demi-notions fonctionnelles lentes et graduelles. Ici encore des examens périodiques de l'audition permettent de reconnaître la cause d'une insuffisance de développement, d'une inaptitude scolaire mise injustement sur le compte de la distraction ou de l'inintelligence.

Pour ces enfants demi-sourds, vis-à-vis desquels les ressources de l'art médical se sont montrées inopérantes, la *lecture labiale* constitue le moyen de compensation le plus utile pour remédier à la carence de l'ouïe non seulement à l'école, mais aussi dans les relations de la vie journalière. L'habileté à lire sur les lèvres est d'autant meilleure que l'initiation à cette méthode est plus précoce ; l'enfant a de la facilité pour apprendre, il a de la souplesse et un pouvoir d'adaptation très prononcés. Et comme le souhaitait déjà le professeur Barraud dans le travail cité, dans « les écoles très nombreuses, celles des agglomérations urbaines, n'y aurait-il pas lieu d'en tirer les élèves assez infirmes pour être empêchés de suivre la leçon et de les réunir en une classe spéciale » ?

Une troisième cause milite en faveur d'un dépistage régulier des demi-sourds ; elle n'a pas moins d'importance que les précédentes, puisqu'il s'agit de l'avenir et de l'*orientation professionnelle* de ces enfants. Le problème se pose non seulement pour l'enfant déjà gravement atteint, mais aussi pour celui qui peut voir s'aggraver au cours de son adolescence les symptômes d'une surdité progressive. Les carrières manquées, la nécessité de changer de profession à un certain âge, les renvois pour inaptitude ont augmenté l'amertume de bien des destinées de sourds, imprudemment dirigés vers une activité où leur infirmité est devenue un

gêne sérieuse : emplois dans l'administration, dans des bureaux, carrières libérales, travaux dans des industries où il faut collaborer avec un grand nombre d'individus. Les faibles d'ouïe, à quelque degré que ce soit, devront aussi être mis en garde contre les professions industrielles où ils seront exposés au bruit des machines, à la trépidation des moteurs, ces conditions entraînant à plus ou moins bref délai une surdité chez les sujets prédisposés.

Le sourd, le demi-sourd est capable de remplir aussi bien et mieux que quiconque la tâche qui lui est confiée, à condition que sa profession soit adaptée à ses aptitudes physiques et intellectuelles. Aux Etats-Unis, on demande des sourds pour l'exercice de certaines professions, parce qu'on a reconnu et apprécié à leur juste valeur leur esprit d'observation et leur faculté de s'absorder dans le travail sans être distraits par l'entourage. Dans les instituts de sourds-muets en France, on fait faire aux élèves un apprentissage complet de typographe, jardinier, tailleur, cordonnier, menuisier, relieur; les patrons qui occupent ces ouvriers à leur sortie de l'école en sont si satisfaits que les écoles ne peuvent jamais répondre à toutes les offres d'emploi.

Répétés à trois moments successifs de la vie scolaire, ces examens d'ouïe nous paraissent satisfaire amplement aux buts pratiques (préventif et médical, pédagogique et professionnel) que nous avons développés.

1. A sept ans, soit à l'entrée à l'école, l'enfant suspect doit être signalé au médecin, qui fait donner les soins nécessaires. L'enfant reconnu demi-sourd sera surveillé au point de vue scolaire et placé éventuellement dans une classe spéciale où il bénéficiera d'un enseignement plus individuel.

2. A 11 ans, nouvel examen : tous les enfants demi-sourds devraient, dans les villes du moins, être initiés à la méthode de la lecture labiale. Ceux qui sont par trop « handicapés » dans leur développement pourront dans les grands centres être groupés pour former une classe spéciale.

3. A 15 ans, tous les demi-sourds et ceux qui sont menacés de le devenir plus tard doivent être prévenus des risques qu'il courent en choisissant telle profession qu'ils devront abandonner dans la suite.

Sans entrer ici dans les détails techniques de ces examens, indiquons seulement les conclusions auxquelles nous avons abouti après nos recherches dans les écoles de Lausanne. La méthode du *texte écrit* nous paraît préférable à l'examen oral ; l'épreuve

consiste à faire écrire sous dictée un certain nombre de chiffres, les mots étant plus difficilement « reconnus » et orthographiés. Une heure et demie en moyenne suffit pour interroger une classe de quarante élèves ou du moins pour distinguer ceux qui entendent normalement des suspects devant être soumis à un examen médical plus complet. La dictée pourra être faite par un laïque, en l'occurrence le maître, à condition qu'ils sachent comment on doit émettre la voix chuchotée, soit à la fin d'une expiration normale et sans effort. Nous représentons ce mode de phonation d'une façon schématique.

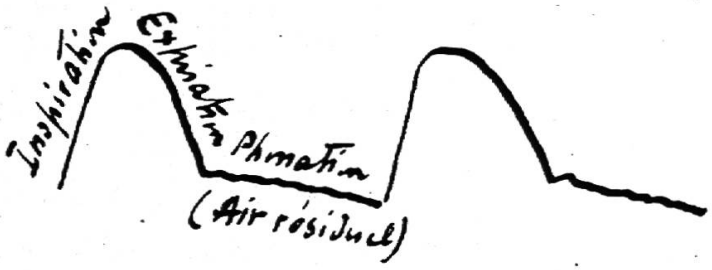

Malgré les différences de timbre, de tonalité, d'intensité, d'accent entre les examinateurs, on peut arriver avec l'habitude à une constance surprenante, c'est pourquoi on préfère actuellement encore la voix chuchotée aux appareils acoumétriques, comme méthode usuelle d'examen. Dr E. Curchod.

LES FEMMES DE VERSVEY

On nous écrit : Connaissez-vous l'histoire des femmes de Versvey ? Leur collège était affreux, malsain, inhabitable. Les femmes du hameau — 15 à 20 je pense — se mirent à la brèche. Elles travaillèrent, récoltèrent de l'argent, achetèrent un terrain, firent maintes démarches et obtinrent des autorités la construction d'un bâtiment où rien ne laisse à désirer. Comme il leur restait un peu d'argent et qu'elles continuent à travailler pour la même cause, elles ont doté et elles continueront à doter l'école de leur hameau de tout ce que nous rêvons souvent même à la ville : bibliothèque scolaire, matériel expérimental pour les sciences, poids et mesures, lanterne à projections, etc., etc. A Versvey, sous Yvorne, oui, mon cher collègue, voilà ce que firent quelques femmes intelligentes et sensées. Qu'en pensez-vous ?

COMMENT L'ITALIE ENTEND FÊTER LE CENTENAIRE DE PESTALOZZI

Le numéro de mai de *l'Educazione nazionale*, la revue pédagogique dirigée par M. Lombardo-Radice, publie en entier l'appel du Comité suisse et le fait suivre de très intéressantes informations sur les préparatifs qu'en Italie on est en train de faire pour fêter le premier centenaire de la mort de Pestalozzi.

On fêtera sans doute en même temps le centenaire de la première école maternelle instituée en 1827, d'après les idées d'Aporti.

A l'Ecole normale supérieure de Rome s'est constitué avec l'appui du Conseil des professeurs un comité provisoire composé d'un groupe d'étudiants et du professeur de pédagogie. Il lancera plusieurs appels, entre autres pour recueillir des fonds.

A l'occasion du centenaire se publieront différents ouvrages. Guido Santini est en train de traduire « Meine Nachforschungen über den Gang der Natur » de Pestalozzi qui, jusqu'à l'heure actuelle, n'existe en aucune langue latine. Carlo Sganzini prépare une traduction des « Reden an mein Haus » et d'une partie de l'épistolaire. Guido Maspillero va traduire « Über die Idee der Elementarbildung » et en outre les écrits de Herbart qui se réfèrent à Pestalozzi. Tous ces ouvrages seront publiés par G. Lombardo-Radice dans la collection « Pedagogisti ed educatori antichi e moderni », qu'il dirige et qui paraît chez Sandron, à Palerme.

Lombardo Radice prépare en outre pour le compte de l'« Associazione per il mezzogiorno » et avec la collaboration de plusieurs admirateurs de Pestalozzi, un calendrier 1927, destiné aux instituteurs, qui portera le titre : « Moniti Pestalozziani per ogni giorno di scuola. »

Il est probable que quelque éditeur complètera la traduction de « Léonard et Gertrude » qui, en italien, en est encore aux premières parties.

L'Educazione nationale publiera un numéro triple ou quadruple hors série. La première partie comprendra une étude de Luigi Credaro sur les ancêtres italiens de Pestalozzi, qui a déjà paru dans la *Rivista pedagogica* 1926, N° 4 ; une recherche historique intéressante de Covotti ; des articles de Gino Ferretti sur la valeur actuelle de la pédagogie de Pestalozzi ; de Gabetti, sur Pestalozzi et Jean Paul ; de Sganzini sur Pestalozzi et la philosophie idéaliste ; de Almagia et Assunta Mori sur la Géographie dans le système didactique de Pestalozzi. On espère en outre obtenir du célèbre maître de la littérature comparée, Arturo Farinelli, une notice sur Pestalozzi et Herder à propos des « Nachforschungen ». On attend la décision d'autres collaborateurs.

La seconde partie du volume apportera différentes études autour du thème : *Pestalozzi et l'Italie* : Luisa Ceccati ; Pestalozzi dans le jugement des contemporains italiens ; Vidari : Jullien ; Valeria Brunetti Brunelli : Pestalozzi et Capponi ; Angelo Colombo : Pestalozzi et la culture pédagogique en Lombardie ; Calo : Pestalozzi et la didactique italienne ; Caviglione : Pestalozzi et le mouvement rosminien ; E. Pelloni : Pestalozzi et l'école tessinoise ; A. Mozzinelli : Pestalozzi et Alessandro Manzoni ; Augusta Ciano : Les origines italiennes de l'école active, et l'on espère offrir la surprise d'autres thèmes intéressants traités par des savants éminents.

Les jeunes gens du comité provisoire ont l'intention de demander une page à chacun des pédagogues contemporains les invitant à dire quelques mots sur le thème : *Ma dette envers Pestalozzi.*

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE FRANÇAIS

Degrés moyen et supérieur.

Introduction.

Publier encore des leçons de langue dans l'*Educateur* me paraît être un essai un peu prétentieux et quasiment inutile maintenant que nous sommes dotés de quatre manuels pour guider cet enseignement au degré moyen et au degré supérieur de l'école primaire. Ce dont les maîtres, les élèves et les programmes ont le plus besoin à l'heure actuelle c'est de simplification et non de surcharge. Ose-t-on le répéter sans se faire accuser de cultiver cette plante si convoitée, pas seulement par les instituteurs, qui a nom : *dolce farniente ?*

Mais il se trouve encore, paraît-il, des maîtres qui demandent l'aide des leçons de la partie pratique de l'*Educateur*. Les rédacteurs se sont donc mis en campagne. Ils m'ont fait l'honneur de s'arrêter à ma porte au cours de leur tournée et je n'ai pas pu leur refuser quelques pages de copie. Malheureusement, il m'est arrivé une fois de vanter les bienfaits de l'esprit de suite, et je me trouve maintenant dans l'obligation d'appliquer ce beau principe aux modestes leçons pratiques que je vais essayer d'esquisser, et d'en donner une série entière. Mais qu'on se rassure ! ... Au premier signe de lassitude, je casserai la chaîne. Je veillerai soigneusement aussi à ne pas être un simple répétiteur des leçons données dans nos manuels, mais plutôt à les compléter sur quelques points qui me paraissent essentiels. Je m'attacherai surtout aux *actions* et aux *qualités*, le Cours de langue faisant une place largement suffisante à la nomenclature. Je dois déclarer aussi que je resterai fidèle au principe des étapes de la leçon, mais en l'appliquant sans trop de rigidité. A ce sujet, me sera-t-il permis de dire à M. le professeur Claparède que je n'ai jamais proposé de mettre au rancart la méthode d'Herbart, ni de la reléguer au fond d'une armoire du Musée pédagogique [1]. Au cours de mon étude sur l'horaire hebdomadaire, j'ai cherché à démontrer, ou plutôt à faire entrevoir que, si nous ne pouvons pas donner à la leçon l'ampleur et les développements qu'elle comporte, c'est faute de lui consacrer le temps nécessaire avec notre fétichisme d'encombrer la semaine de toutes les divinités du Programme, et qu'ainsi « le principe des étapes comme celui de la concentration deviennent des ornements du musée pédagogique plutôt que des outils d'un maniement aisé et d'un usage journalier », ce qu'ils devraient être. Qu'on veuille bien me relire, et l'on verra que toute cette étude n'est au fond qu'un long plaidoyer en faveur des étapes. Je disais plutôt *les phases* de la leçon, phases mutilées ou escamotées par la précipitation, la frénésie, dirai-je même, que nous mettons à passer d'un sujet à l'autre. Après trente-sept ans d'enseignement et beaucoup d'expériences heureuses ou malheureuses, je suis plus que jamais persuadé de l'utilité de ce processus complet, lent et régulier qui seul permettra à la leçon de porter tous ses fruits. Nous avons encore beaucoup à réaliser sur ce point, spécialement dans l'enseignement de la langue. La séparation arbitraire que nous faisons entre la gram-

[1] Voir *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, 1925, p. 34.

maire, le vocabulaire d'idées, le vocabulaire de formation, la dictée, la composition et la lecture, et surtout notre abus de l'analyse des textes, toutes ces leçons sans lien entre elles ne constituent pas l'ambiance la plus favorable au développement et à la maturité de ce fruit rare autant que savoureux : le bon français. S'il y a un progrès à rechercher dans cet enseignement, c'est vers plus d'unité que nous devons tendre, en groupant les diverses applications autour d'un sujet central qui fournira tous les matérieux intuitifs nécessaires. Et il vaut certainement mieux prendre ce sujet dans le milieu et dans l'activité de l'enfant plutôt que dans des textes si parfaits soient-ils.

Maintenant, que l'on pense ce que l'on voudra des étapes de la leçon, nous devrons, coûte que coûte, faire la place la plus large possible à tous les genres d'intuition, à l'observation spontanée et à l'observation raisonnée et prévoir tout un cycle d'applications orales et écrites. J'en indiquerai quelques-unes dans les exemples qui suivront ; il ne sera pas difficile d'en ajouter d'autres.

Les exercices de vérification pour lesquels j'ai laissé complète liberté dans le choix des expressions complémentaires pourront servir de tests et en même temps de jeux de langue. Je conseille de les faire écrire au tableau noir, par un élève, en conclusion de la leçon et de laisser la classe s'amuser à la poursuite des termes les plus appropriés. Après quoi on procédera à l'examen critique et au triage des produits de cette chasse. Cela vaudra mieux que le remplissage mécanique des cases vides avec des mots alignés en tête de l'exercice.

Une causerie sur les multiples expressions particulières à l'un ou à l'autre des mots essentiels de la leçon constituera une des dernières applications et non l'une des moins utiles.

Laissons maintenant parler les exemples.

VOIR

Observation. — Allez vous placer à un endroit d'où la vue soit très étendue : sommet d'une colline, terrasse de l'église, belvédère quelconque du voisinage. Regardez tout autour de vous et notez ce que vous apercevez, en commençant par ce qui est le plus rapproché... Mais ouvrez vos yeux et votre esprit, afin que l'on ne puisse pas dire de vous : « Ils ont des yeux et ils ne voient point ! »

Vocabulaire. — Voir, apercevoir, entrevoir, distinguer, discerner, remarquer, découvrir, reconnaître, regarder, observer, examiner, considérer, ouvrir les yeux, suivre des yeux, arrêter son regard, porter ou plonger ses regards, jeter un coup d'œil ; contempler, jouir de..., rassasier ses yeux, reposer ses yeux ; revoir, paraître, apparaître, se montrer, se voir, s'offrir aux regards, frapper, attirer les regards, se dévoiler.

La vue, le spectacle, le panorama, le tableau, l'horizon, la scène, étendu, restreint, limité, borné, reposant, varié.

Exercices. — Dites tout ce que vous apercevez, entrevoyez, remarquez, découvrez, reconnaissez du haut de votre belvédère ; ce qui apparaît tout d'abord, ce qui frappe le plus les regards, ce qui se montre le mieux, ce que vous pouvez suivre des yeux ; sur quoi vous vous plaisez à arrêter votre regard ; jusqu'où le regard se porte, etc.

Réunissez dans la même phrase les verbes voir et regarder ; observer et contempler ; discerner et distinguer ; se montrer et apparaître.

Elocution. — Ce que j'ai vu ce matin en venant à l'école. Ce que je vois tous les jours.

Rédaction. — La vue du Signal de... La vue de ma fenêtre. Ce que l'on voit des fenêtres de la classe.

Grammaire. — Passé composé.

Reprendre les meilleures phrases de l'exercice oral. Ce que nous avons vu ; remarqué, observé, suivi des yeux, etc.

Pour corriger l'emploi abusif du pronom « on », organiser un exercice spécial avec la première personne du pluriel, en faisant dire à quelques élèves ce qu'ils ont vu ensemble.

Jeu de langue. — Dialogue.

Un élève interroge son camarade : « Qu'as-tu vu de tel endroit ? » — Et toi ? »... Faire employer dans ce jeu le plus possible des verbes donnés dans le vocabulaire.

Expressions particulières. — *Ne voir personne :* ne pas recevoir de visites ; vivre dans la retraite. *Voir la fin de quelque chose :* en venir à bout. *Voir double :* avoir la vue trouble, ne pas distinguer nettement les objets. *En avoir vu bien d'autres :* s'être trouvé dans des circonstances plus difficiles. *Voir de ses yeux :* voir par soi-même, personnellement. *Voir d'un certain œil :* juger d'une certaine façon. *Voir d'un mauvais œil :* désapprouver, avoir de mauvais sentiments. *Voir de près :* examiner attentivement. *Voir de loin :* prévoir assez à l'avance ; prendre ses précautions. *Ne voir pas plus loin que son nez :* ne pas être bien malin, manquer de perspicacité. *Voir venir :* voir s'approcher ; deviner ou pressentir ce qu'une personne se propose de dire, de demander. *Pour voir :* pour essayer, pour en faire l'expérience. *Etre bien vu :* être estimé, considéré, bien accueilli. *Vu que :* attendu que, puisque.

Regarder en face : fixer effrontément. *Regarder le danger en face :* l'affronter courageusement. *Regarder de haut :* dédaigner, mépriser.

Exercices. — Faire composer des phrases avec ces expressions.

Vérification. — Du haut de la terrasse de l'église, on a une ..... étendue et très variée. Mais il faut savoir ..... les ..... J'y monte souvent et je ..... chaque fois des choses ..... Mes regards ..... un instant sur les maisons de la petite ville, ses places....., ses ..... jardins.

Je cherche à ..... les gens qui passent dans les rues. Je m'amuse à observer le ..... des voitures et des ..... Je jette un ..... amical à notre demeure et à l'école qui dresse son ..... au-dessus des toits.

Mais bientôt mon regard est ..... par la magnifique ..... du Léman ; je ne puis me lasser de l'admirer. Je ..... des yeux les grands bateaux à ....., ou les blanches ..... des barques chargées de pierres.

Au delà, se ..... la côte de Savoie, estompée par la ..... A l'occident, ... est fermé par la ..... du Jura. Dans les jours clairs, j'y .... nettement les villages et les cultures.

A..... se dressent les Alpes vaudoises, aux sommets ..... ou gazonnés. Par delà, j' ..... les cimes radieuses des Hautes-Alpes. Tout cela forme un splendide.....

Combien sont à plaindre ceux qui l'ayant une fois ....., ne peuvent plus le .....

Maxime. — (Ecriture.)

Il ne suffit pas de voir, il faut regarder.

PAUL HENCHOZ.

LES PUNITIONS PAR ÉCRIT

Au cours d'une visite dans la classe de Verneuil, je m'assieds à une table inoccupée, et, tout en écoutant les leçons que donne l'instituteur, je me mets à examiner les cahiers.

Tiens... un cahier de *punitions !* Il n'est pas prévu par le règlement. Voyons un peu ce qu'il contient.

Tout d'abord, je constate qu'il est mal tenu, mal écrit ; aucun ordre, aucun soin ; beaucoup de taches, de pages inachevées, de feuillets cornés ; ici, les marges sont absentes ; là, par compensation, elles sont trop grandes ; ailleurs, elles sont tirées de travers : étroites en haut et larges en bas, etc., etc. Ce cahier n'est pas examiné avec soin. On s'est contenté de tracer au crayon, de place en place, un *Vu* rapidement écrit.

La plupart des punitions sont longues, très longues même. La phrase : *Je dois arriver à l'heure en classe* est écrite 100 fois. On trouve écrit 50 fois de suite : *Je ne dois pas babiller* ou : *Je dois me* **lavé** *les mains.* Tout cela a été bâclé hâtivement, sans aucun souci de l'écriture ni même de l'orthographe.

Prêtant l'oreille, je m'aperçois que l'instituteur, en rendant des cahiers corrigés, continue à distribuer des punitions, et toujours du même genre.

— Jules écrira 50 fois la règle suivante :

A la deuxième personne du singulier, le verbe prend un s.

— Marie ne sait pas distinguer encore *ou* conjonction de *où*, adverbe de lieu. Elle copiera 50 fois :

Où *adverbe de lieu s'écrit avec un accent grave.*

— Joseph ne cesse de mettre un accent au mot *cela.* Il l'écrira 200 fois ; etc., etc.

Après le départ des élèves, je converse pendant quelques instants avec l'instituteur.

— Je n'approuve pas le genre de punitions par écrit que vous appliquez.

— Il faut pourtant bien punir les erreurs et les manquements.

— Certainement. Permettez-moi cependant de trouver fastidieuse et inefficace la méthode que vous employez.

— Comment cela ?

— Voici. Les punitions que vous infligez représentent un travail machinal. Elles ne font aucun appel à la réflexion. Les élèves exécutent ces travaux sans plaisir, il est vrai, mais sans peine non plus. Tandis qu'ils écrivent la phrase indiquée, ils pensent à autre chose et ne sont pas étreints par le désir de faire mieux une autre fois.

— Vous croyez ?

— J'en suis certain. Je vois d'ici Robert copiant 100 fois : *Je dois arriver à l'heure en classe.* Il a commencé par le mot *Je* qu'il a écrit 100 fois l'une sous l'autre, puis il a passé au mot *dois* pour finir par le mot *classe.* Heureux encore sommes-nous qu'il n'ait pas écrit *doit* ou *arrivé* car la faute se serait répétée 100 fois sans qu'il y fît la moindre attention. Son seul soin était d'écrire, le plus rapidement possible, 100 fois chaque mot, sans s'occuper de la bienfacture ou de l'orthographe.

De même, quand Marie aura copié 50 fois la règle de *où* adverbe, elle continuera, peu après, à l'ignorer, car cette punition n'a nullement fait appel à son intelligence et à son raisonnement.

— Comment faire alors ?

— A votre place, j'aurais exigé de Robert qu'il écrivît 10 ou même seulement 5 fois la phrase : *Je dois arriver à l'heure en classe,* en indiquant chaque fois, par une subordonnée différente, le pourquoi de cette obligation. Par exemple :

Je dois arriver à l'heure en classe **afin de prendre l'habitude de la ponctualité.**

Je dois arriver à l'heure en classe, **pour ne pas déranger mes camarades.** Etc.

De même, pour la règle de *où* adverbe, je me serais contenté de faire composer 10 phrases dans chacune desquelles on rencontrât l'adverbe de lieu. Ainsi :

C'est la maison **où** *demeure mon oncle.*

Voici la salle **où** *nous prenons nos repas.* Etc.

De cette façon, l'élève aurait dû réfléchir. En outre, comme la punition eût été moins longue, vous pouviez exiger qu'elle fût *très bien écrite,* ce qui serait plus désagréable — mais beaucoup plus profitable — que de griffonner plusieurs pages. S'il est nécessaire de punir, encore faut-il que la punition serve à quelque chose.

LE VIEUX PRÉSIDENT.

MESSAGE DES ENFANTS DU PAYS DE GALLES
aux enfants des autres nations.

Voici le message touchant que les enfants du Pays de Galles ont adressé à leurs jeunes camarades des autres nations à l'occasion du 18 mai, « Jour de la Bonne Volonté » :

Nous, garçons et filles du Pays de Galles, nous envoyons un salut amical à tous les garçons et à toutes les filles des autres pays de la terre.

Ne voulez-vous pas, ô vous, nos millions de camarades, soutenir de votre élan joyeux les efforts des braves gens de toutes races et de toutes nations qui, à Genève et dans le monde, font de leur mieux pour mettre fin, à jamais et sans tueries, aux vieilles querelles ? Car alors, il n'y aura plus besoin, pour chacun de nous, quand nous serons grands, de nous haïr et de nous tuer les uns les autres afin de prouver que nous sommes fiers d'appartenir au pays où nous sommes nés.

Vive la Société des Nations, cette amie de toutes les mères, cette protectrice de tous les foyers, cet ange gardien de toute la jeunesse du monde !

RÉPONSE des enfants de.....
à (adresse) .....
Signatures : .....

Les réponses individuelles ou provenant d'écoles, de patronages, de troupes de scouts et de tous autres groupements d'enfants seront reçues avec gratitude par M. Gwilym Davies, directeur de l'Union Galloise pour la Société des Nations, 10, Richmond Terrace, Park Place, Cardiff (Grande-Bretagne), qui les transmettra aux milliers d'enfants des écoles du Pays de Galles, signataires de cet appel.

LES CLASSES A TROIS DEGRÉS

Entendu dans le train les doléances d'un jeune collègue qui s'est trouvé dernièrement — par la fermeture de la deuxième école — à la tête d'une classe à trois degrés de quarante-cinq élèves :

« Sais pas que faire de ces petits !... Savent pas travailler tout seuls... Pas le temps de m'en occuper... Connais pas les méthodes... J'en ai assez !... Vais faire du service et aspirer... Deux cents jours de gagnés ! »

Au lieu de ce remède pire que le mal, si vous avez pu passer quatre ans à l'Ecole normale et ignorer les admirables classes des petits qui s'y trouvent, allez maintenant les visiter. Entrez dans l'école montessorienne où quarante bambins s'instruisent tout seuls. Etudiez ce système scientifique qui est la base de l'école active et vous saurez que faire des petits et des grands !

Les classes à trois degrés ? Mais il n'y avait que cela autrefois dans nos villages de quatre cents habitants. Dans le mien, l'instituteur avait soixante-dix élèves de sept à seize ans ; une maîtresse non brevetée tenait l'école enfantine. Puis le progrès est venu, on a dédoublé les classes presque partout et créé l'école semi-enfantine.

Aujourd'hui, par contre, le recul est général ; on ferme, on supprime, on économise. La dépopulation en est le prétexte, mais certaines autorités communales ne comprennent pas la valeur de l'école et ne s'intéressent pas à son travail. Cela est si vrai que l'hiver dernier, dans une localité vaudoise, on n'a pas pu constituer une commission scolaire ; il a fallu que l'Etat y nomme un « Régisseur scolaire » !

C'est une preuve de plus que l'avenir de l'Ecole doit être dans les mains de l'Etat et les instituteurs payés par l'Etat. Alors les techniciens de l'Etat pourront organiser les écoles au mieux des intérêts de l'enfant et permettre à l'évolution pédagogique de reprendre son chemin... en avant ! H. G.

LES LIVRES

GERMAINE HAGEMANS : **Boby dessine.** — 1926, Vromant, Bruxelles, 3, Rue de la Chapelle.

Comment apprendre à l'enfant qui dessine des personnages et des animaux, les moyens propres à faire de ces essais, souvent maladroits, de jolis croquis personnels et vivants, tel est le but que se propose l'auteur.

Le fond de sa méthode c'est l'étude du mouvement et de l'expression, abstraction faite de tout détail inutile et de toute pose académique. L'enfant qui apprend à exprimer naïvement la première vision qu'il a d'un personnage pris sur le vif, ne tarde pas à différencier les traits essentiels qui caractérisent la silhouette d'un paysan ou d'un citadin ou les attitudes spéciales des animaux. Sur des schémas qui déterminent l'allure, il est facile d'ajouter les costumes puis d'animer les figures. L'auteur transporte l'enfant au vestiaire pour lui apprendre à dessiner les costumes et accessoires qui ont vécu avec leur propriétaire et adopté les formes et les défauts de celui-ci.

Texte sobre et précis qui affirme une belle conviction, illustrations nombreuses *lithographiées*, d'un art exceptionnellement sûr. Des convictions pédagogiques présentées avec un goût qui fait de ce volume un livre précieux (format 28 × 23).

Tirage *limité* à 500 exempl. de luxe. Prix : fr. 12 (suisses). — S'adresser aux *Editions Spes, Lausanne.* E. B.

LOUIS VUILLEUMIER. — **Solitudes.** *Lettre d'un ancien maître à ses élèves.* Ale 18, Lausanne, 20 cent.

Donnez cette brochure aux jeunes gens et aux jeunes filles. L'auteur se met à leur place et leur donne des conseils dictés par son cœur et son expérience, en un style élevé et plein de saveur.

MAX STIRNER. **Das unwahre Prinzip unserer Erziehung.** Neu herausgegeben und eingeleitet durch Willy Storrer. 47 p., 3 fr. 60. Basel, 1926, Verlag für freies Geistesleben, Elisabethenstrasse 11.

Publiée en 1842, cette œuvre de Max Stirner n'a rien perdu de son actualité. Tout le problème de l'éducation nouvelle, former des personnalités conscientes, agissantes et libres, ne pas confondre éducation avec savoir, ni avec spécialisation technique, tout cela est déjà dans ces pages vraiment extraordinaires, si l'on réfléchit qu'elles ont été écrites il y a 84 ans. Mais pourquoi donc nous présenter ces fermes et claires pensées sous une couverture abracadabrante, qui risque fort de rebuter plus d'un lecteur possible ?

Revue suisse d'hygiène. Gutzwiller, Stampfenbachstr. 59, Zurich VI.

Les principaux articles français des trois derniers fascicules sont : *Les causes des maladies mentales et les moyens de les combattre,* du Dr Demole (No 4 de 1925). *Danger de l'abatage clandestin d'animaux de boucherie,* du Dr Galli Valerio (No 2 de 1926) ; ce dernier article est consacré à la fameuse affaire dite de Chavannes. En allemand, les Nos 1 et 2 de 1926 renferment une importante étude du Dr E. Hurter, de Lucerne : *Die Stechmückenplage in Mitteleuropa und ihre Bekämpfung.* Les Nos IV de 1925 et I de 1926 donnent chacun une intéressante *Chronique d'hygiène sociale,* de M. Maurice Veillard, de Lausanne.

PAUL HÆBERLIN. **Das Gute.** 375 p., 8 fr. Kober C. F. Spittlers Nachfolger, Bâle.

Nous souffrons tous plus ou moins de la dualité de notre être et de notre vie. Comment nous libérer, comment réaliser en nous et dans nos actes l'unité à laquelle nous aspirons ? C'est ce que nous enseigne ce livre probe et profond, véritable manuel de philosophie et de morale pratiques. Et en fin de compte la poursuite du bien se trouve être aussi la poursuite du bonheur.

J. Clerc et E. Lauber. **Les lauriers sont coupés.** *Comédie musicale en 3 actes.* Editions Spes, Lausanne. — Destinée aux chœurs d'hommes de la Suisse romande, facile à jouer, cette pièce permet à tous les membres de participer à la représentation.

LA PETITE ÉCOLE

LA PORTE

Une pluie solide crépite sur trois fenêtres, s'acharnant comme de la grêle. La porte est sombre dans la grande paroi terne.

Des rafales l'ébranlent. Elle hoquette. On dirait le couvercle d'une marmite où l'eau bout.

Elle est en rébellion. Elle se tient fermée par une crainte très ancienne du pêne vis-à-vis de la gâche. Mais que des menottes gourdes la tiraillent, elle cède violemment, renverse l'enfant et va souffleter le mur.

Alors entre l'hiver glacé, humide, sifflant. Il éteint la petite clarté comme on souffle une chandelle épouvantée. Tout se tait, se blottit, se pelotonne.

— Referme vite la porte, Tonio, vite !

— C'est dur, j'ai peur ! Je ne peux pas !

— I fait froid.

— I fait mouillé.

Le fourneau noir essaie de rendre confiance aux petits êtres transis. Il détend quelques épaules crispées, sèche les manteaux, les bonnets, les bas, les sabots suspendus à sa tôle arrondie ou versés devant sa grille éclairée...

— Eh ! le manteau d'Hélène ! Il fume.

— Madame, Antonio a des engelures à son pied.

Antonio considère par le trou du bas le petit doigt enflé. Il ne savait pas ! Il ne s'en doutait pas !

Cette révélation apitoyée le fait pleurer lamentablement.

— Mon tablier est encore mouillé.

— Heu, yaya ! mon pied fume aussi.

— Madame, la Marie elle a la « tousse ».

Diki s'est réfugié dans les bras tièdes de la maîtresse. Il s'endort : réaction douce de la violence extérieure ; heureux parti-pris de toute cette misère hivernale...

— Chut ! doucement pour ne pas l'éveiller !

— Madame, murmure Hansi dans le silence, la porte, eh bien, elle vous a entendue, regardez, elle bouge plus !

Tous se retournent vers la porte mystérieusement apaisée. Un soulagement se dégage de son immobilité reconquise, un soulagement qui aidera le fourneau à rétablir un peu de chaleur.

Antonio a remis ses sabots secs. Il ne sentira plus ses engelures invisibles... Alors, il encourage affectueusement celle qui le troublait tout à l'heure.

— Elle est sage la porte, bien gentille. Elle bougera plus main'nant !

Jeanne de Bellerive.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Méthode et Matériel de MME BAUDAT-PINGOUD

66 tableaux de lecture illustrés. 25 rondes avec musique de G. Waldner. Lettres mobiles avec coffret à casiers, classeurs et pochettes. Jeu de lecture. Bouliers, lattes, perles, chiffres en caoutchouc. Cartes de problèmes. 45

En vente chez les éditeurs **Moulin frères** ou à la Librairie **Payot & Cie**, à Lausanne. — *Demander notice et prix-courant.*

On cherche famille d'instituteur passant les vacances de juillet et août dans les Alpes, et qui prendrait en pension garçon de 10 ans. Bons soins et leçons demandés. 51
Réponse sous chiffres G. 23567 L., PUBLICITAS, LAUSANNE.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Interlaken **Hôtel Trois Suisses**

à 3 minutes de gare et bateau. Grandes salles pour sociétés. Bonne maison bourgeoise. Prix modérés. Arrangements spéciaux pour sociétés et écoles. Sur désir **dortoirs** (matelas) Tél. **6.10**
Auto-garage. Vue magnifique sur les alpes. **A. Arni**, propriétaire.

LES SOURCES ET LES GROTTES DE L'ORBE — A VALLORBE

Joli but de promenade. — Chalet-Restaurant. — Cuisine soignée. — TRUITES de la source
Goûters, glaces, sirops, vins et bière de 1er choix. — Téléphone 185.
Se recommande E. Zellweger-Regamey

Hôtel Restaurant du Signal de Bougy sur Rolle

PANORAMA GRANDIOSE
MAGNIFIQUE BUT D'EXCURSION POUR ÉCOLES ET SOCIÉTÉS

REFUGE DES DIABLERETS

ANZEINDAZ **OUVERTURE 15 JUIN**

Réduction de prix pour écoles et sociétés
Téléphone 1 ou 22, Gryon. Gustave Delacrétaz, tenancier.

Hôtel St-Gothard, Flüelen **Lac des Quatre-Cantons**

Chambres depuis **2** fr. Dîners depuis **2** fr. **50.** Pension dep. **7** fr. **50.** Café complet **1** fr. **50.**
Prix réduits pour écoles et sociétés. Bonnes références dans toute la Suisse romande.
Téléphone **146** Ch. Huser, propr. Téléphone **146**

Ste-Croix
LE FOYER
Restaurant sans alcool. Rafraîchissements.
Grande salle

Lac de Barberine
Le foyer du travailleur d'Emosson est ouvert. - Lits de camp. - Restauration.
S'adr. au Bureau du D. S. R. Rivaz.

Voir suite de cette rubrique page 4.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

JORAT

Les **TRAMWAYS LAUSANNOIS** accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montherond** et du **Jorat** (lignes 12, 13, 14 et 15). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 98.08. A **Mézières. THÉATRE DU JORAT :** du 13 mai au 20 juin inclus, 12 représentations de **"ALIENOR"** légende en 5 actes, de René MORAX. Chœurs et musique de Gustave DORET. — Trains spéciaux. Billet à prix réduit. 1

La Gruyère

Buts de courses pour Sociétés et Ecoles

Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. 2 *Téléphone No 85.*

HOTEL DENT DU MIDI

SALANFE S. SALVAN : ALT. 1914 M. : VALAIS

POUR ÉCOLES: SOUPE. COUCHE SUR PAILLASSE, CAFÉ AU LAIT, 2 FR. PAR ÉLÈVE. - SALLES CHAUFFÉES. - Tél. Salanfe 35. Frapoli, Prop., memb. du C.A.S.

BOUVERET

LAC LÉMAN

HOTEL-CHALET DE LA FORET

But de promenade et lieu de séjour. Grand parc et terrasse ombragés au bord du lac Arrangements spéciaux pour sociétés et écoles. E. WICKENHAGEN, propr., dir.

CAFÉ-RESTAURANT — TEA-ROOM — PENSION

"CHALET LA BURITAZ" S. CHEXBRES (MONT PÉLERIN)

But de promenade pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats et Familles. — Stations: gare C. F. F. Puidoux-Chexbres, bateaux et C. F. F. Rivaz, funiculaire Mont Pélerin. — Altitude 765 m. Téléphone No 85 — Routes pour autos. — S. MAUCH, propr.

VALLÉE DU TRIENT

CENTRE DE TRÈS BELLES EXCURSIONS AVEC VUE SPLENDIDE SUR LA CHAINE DU MONT-BLANC

Lac de Barberine (1800 m.) CHAMONIX et ses glaciers. PATURAGES de Fenestrale, de Van, de Salenfe et de la Creusaz. — COLS de Balme (2200 m.), de la Forclaz, de Barberine, d'Emaney et de Susenfe. — Le parcours du chemin de fer Martigny-Châtelard dans les gorges du

Trient constitue à lui seul un des attraits de la vallée et mérite l'excursion. — Tarifs très réduits pour sociétés et écoles, ainsi que pr personnes en séjour dans la vallée.

Renseignements, horaire et brochure en s'adressant à la

Compagnie Martigny-Châtelard, 12, rue Diday, Genève

CORBEYRIER SUR AIGLE

ALTITUDE 1000 MÈTRES

Café-Restaurant des Agittes

Sur le chemin des Agittes (1570), de la Tour d'Aï (2335). But de courses pour écoles et sociétés. Repas sur commande. Collations. Jardin ombragé. Téléphone No 1 Nouveau tenancier : E. Brahier.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LXIIme ANNÉE — No 12. LAUSANNE, 12 juin 1926.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
J. MERTENAT, Delémont.
H.-L. GÉDET, Neuchâtel
R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE

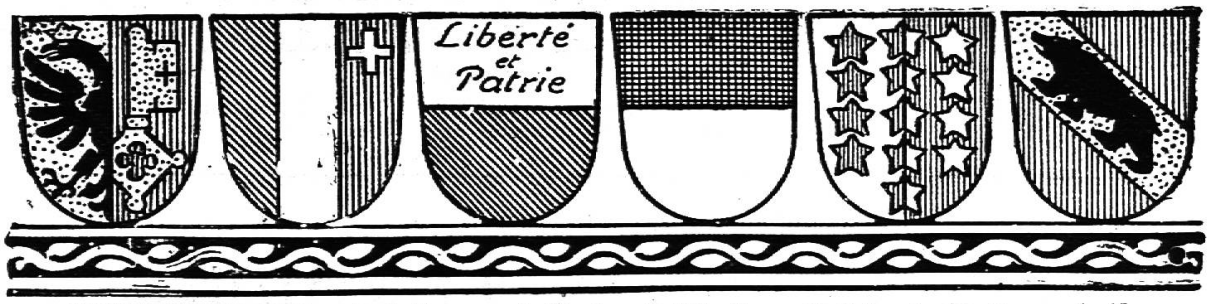

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

A MODERN ENGLISH GRAMMAR

par J. Hübscher et H. C. Frampton.

5e édition.

1re partie, un volume in-8° avec 22 illustrations et 2 cartes, cartonné Fr. 3.—
2me partie, un volume in-8° avec 20 illustrations, cartonné . . . . . Fr. 3.—
Les deux parties réunies en un volume cartonné. . . . . Fr. 6.—

La *Modern English Grammar* présente une étude complète de l'anglais, marchant de pair avec une initiation graduelle à la vie et à la mentalité du peuple anglais. Chacune des 77 leçons comprend un texte fréquemment illustré, un questionnaire, une partie grammaticale dans laquelle les règles découlent d'exemples-types, enfin des exercices d'application.

Le cadre adopté pour cet ouvrage permet d'emblée l'emploi d'un vocabulaire concret et pratique, et celui des tournures idiomatiques si fréquentes en anglais. Le style s'élève graduellement du langage familier à celui d'un homme cultivé, de l'expression des faits de la vie journalière à celle des idées générales.

La Ire partie traite plus particulièrement des sujets qui se rapportent aux divers aspects de la nature et de la vie en Angleterre. Elle conduit l'élève de la classe et du *home* à la rue, à la promenade ou en voyage, de la ville à la campagne et au bord de la mer. Les descriptions y alternent avec les récits. Les faits grammaticaux y sont étudiés au fur et à mesure de leur apparition dans les textes. Une attention spéciale est donnée à la conjugaison et aux formes de la phrase.

La IIe partie contient un cours méthodique de syntaxe anglaise. Les textes y sont extraits des meilleurs auteurs ; ils sont suivis d'exemples nombreux illustrant les règles grammaticales, et d'exercices d'assimilation. Les sites londoniens les plus célèbres y sont présentés dans d'excellentes gravures.

La *Modern English Grammar* a rencontré en divers pays un accueil extrêmement favorable.

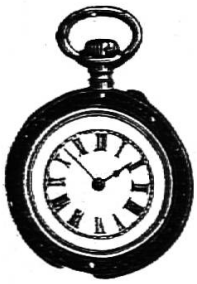

HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. **Orfèvrerie argent et argenté.**
Réparations soignées. Prix modérés.
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 38.09

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

Ecole de garçons demande pour septembre

MAITRESSE SECONDAIRE

diplômée, sachant un peu l'anglais. Leçons à des classes de 10 à 12 ans ; responsabilité à l'internat d'un groupe de garçons du même âge.

Ecrire sous **R 12551 L, à Publicitas, Lausanne.** 58